

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : leblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

En visite d'amitié et de travail à
Dakar au Sénégal

Le Prof Dorothe SOSSA
échange avec son homo-
logue Mamadou CAMARA

P. 08

RECRUESCENCE DES VOLS ET AUTRES FORMES DE CRIMINALITÉ AU BÉNIN

P. 10

Le prix du chômage des jeunes ?



ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE DU PRÉSIDENT DU PARLEMENT DEMAIN

P. 03



Les vœux de « L'Emblème du jour » à Louis G. VLAVONOU

GRANDE FINALE DE LA COUPE DE L'UNION À TOKPOTA

P. 02

ABC de Tokpota Davo affronte Djigbé FC dimanche prochain



AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE KOTA-KOUANDÉ

P. 04

Un pas de géant

APPARTEMENTS MEUBLÉS À PORTO-NOVO
«FENOU GUEST HOUSE»

+229 98 90 46 40

SALLE DE FÊTE ET DE CONFÉRENCE
«ELONA HOUSE» À PORTO-NOVO

+229 98 90 46 40



MÉDIAS AU BÉNIN

www.lemblemedujour.com, votre nouveau site d'informations

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 le site www.lemblemedujour.com.

Sur ce site, vous aurez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.com, faites cœur chez vous.

**VISITEZ NOTRE SITE
VIA CE LIEN**

www.lemblemedujour.com

GRANDE FINALE DE LA COUPE DE L'UNION À TOKPOTA**ABC de Tokpota Davo affronte Djigbé FC dimanche prochain**

Lancée le samedi 20 juillet 2024 dernier sur le terrain de sport de football de Tokpota en face du CEG Les Cocotiers dans le 5ème arrondissement de Porto-Novo, la grande finale de la deuxième édition de la Coupe de l'Union connaîtra son épilogue le dimanche 25 Août prochain sous une belle affiche. ABC de Tokpota Davo affronte Djigbé FC pour cette finale selon le président du comité d'organisation, Vitali Boris BOTON.

Cette affiche des deux équipes finalistes est très prometteuse au regard des débauches d'énergies des deux formations pendant les matches de poule et ceux des qualifications pour les quarts, demi et finales. Rappelons qu'au total, 16 équipes avaient démarré cette complétion.

Soulignons que parmi les équipes tombées en cours de route, il y en a qui n'ont pas démerité. C'est la nature des compétitions dotées de trophées. Il n'y a que deux formations qui se retrouvent à la fin pour discuter la première place afin d'arracher la dame Coupe.

En attendant cette finale, il est important de saluer le président du comité d'organisation pour le sens de l'organisation dont il a fait montre. Toute la preuve que la Coupe de l'Union a gagné en maturité après une seule édition. Ceci s'explique par l'absence totale de polémiques durant les différents matches et surtout le respect du délai annoncé le jour du lancement. Pour le reste, nous disons rendez-vous au dimanche 25 Août prochain sur le terrain de Tokpota pour voir si les fruits tiendront la promesse des fleurs. Joint au téléphone, le président du comité a invité la population de Porto-Novo à se déplacer dimanche prochain pour cette grande messe du football.

COUPE DE L'UNION
Finale
DJIGBÉ FC Vs **ABC DE TOKPOTA**

Dimanche 25 août 2024 à 16h00

Terrain de l'éveil à Tokpota en face du CEG les cocotiers

Initiative: #BMBV

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ
Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DÉPÔT LÉGAL N° : 15577
N° 495-24/HAAC/PT/CLC/SG/DAJDC/SDC/SCS

Porto-Novo, Rép du Bénin
Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 98904640

PRODUCTION
Ets EMERIC PRODUCTION
RCCM RB/PNO/09A848

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Emeric Joël ALLAGBE
Tél. : +229 97904640

CONTACTS SECRÉTARIAT
Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

RÉDACTION
Emeric Joël ALLAGBE
Aimé HOUENOU
Eric OBINTI
Bernice ALOVOKPINHOU

PHOTOS
Benoît KOFFI
+229 97897626

MAQUETTE ET GRAPHISME:
Mayass NOUMON
+229 96138484

ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE DU PRÉSIDENT DU PARLEMENT DEMAIN**« L'Emblème du jour » souhaite un heureux anniversaire à Louis G. VLAVONOU**

Samedi 24 août 2024, un grand jour pour le président de l'Assemblée nationale, Louis G. Vlavonou. A l'occasion de son anniversaire demain samedi, le quotidien " L'Emblème du jour " adresse ses vœux les plus sincères au numéro 1 du parlement béninois. Puisse cette nouvelle année de sa vie soit marquée par des succès éclatants, qu'il ait une santé robuste et une énergie renouvelée pour continuer à servir notre nation avec sagesse et dévouement. Bon anniversaire au président Louis G. Vlavonou. Que les aspirations du président de l'Assemblée nationale pour le Bénin se concrétisent pleinement.

Puisse l'Eternel Dieu Tout Puissant lui accorder grâce, force et sagesse pour tenir avec dextérité le gouvernail du grand navire Assemblée Nationale et de diriger avec professionnalisme et responsabilité les travaux de cette institution parlementaire.

Joyeux anniversaire Honorable Président.

Pour la rédaction

Emeric Joël ALLAGBE, Directeur de publication

L'Emblème du jour
JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ
Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 90 46 40

Louis G. VLAVONOU

Président de l'Assemblée Nationale
du Bénin

**JOYEUX ANNIVERSAIRE**

En ce jour spécial, le quotidien " L'Emblème du jour " vous adresse ses vœux les plus sincères. Puisse cette nouvelle année de votre vie être marquée par des succès éclatants, une santé robuste et une énergie renouvelée pour continuer à servir notre nation avec sagesse et dévouement. Bon anniversaire, Monsieur le Président, et que vos aspirations pour le Bénin se concrétisent pleinement.

AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE KOTA-KOUANDÉ

Un pas de géant

Un relief montagneux dans un paysage saisissant. Kota – Kouandé ou l'axe de la "beauté accidentelle". Autrefois, cette route était si difficile à pratiquer. Seuls les motocyclistes audacieux osaient l'affronter en période pluvieuse. Et pourtant, elle fait voyager à travers de si beaux paysages. Les chutes de Kota par exemple en sont une éternelle attraction.

Aujourd'hui, le gouvernement béninois a décidé de rendre l'accès à cette région, facile à tous. Le projet d'aménagement et de bitumage de la route Kota-Kouandé, longue de 43,5 km, a démarré et représente un grand pas pour la mobilité et le développement du nord du Bénin. Les travaux, entamés il y a quelques mois, progressent à un bon rythme. Cette route est en passe de devenir l'un des axes les plus modernes et praticables de la région.

Terrassement, génie civil, nettoyage déviation, aplanissement, tout ceci est en cours, pour faciliter la circulation des usagers. L'entreprise responsable du chantier, s'efforce de respecter les délais pour une livraison rapide. Le projet de l'aménagement et du bitumage de la route Kota-Kouandé ne se limite pas à la simple réhabilitation de cet axe. Il inclut également des travaux d'assainissement, tels que la construction de caniveaux et le pavage.

Pendant longtemps, on a pensé que c'était impossible de vivre une telle révolution dans notre pays. Cependant, depuis 2016, les changements sont grands et palpables. En améliorant l'accessibilité, le gouvernement béninois facilite ainsi les échanges économiques et sociaux entre les communes de Kouandé, Kérou et Péhunco. Les habitants de ces régions, souvent confrontés à des difficultés de déplacement, verront leurs conditions de vie s'améliorer considérablement. Les produits agricoles pourront être transportés plus facilement vers les marchés, stimulant ainsi l'économie locale.

Il est clair que l'engagement du gouvernement du Président Patrice TALON de faire un développement équilibré du Bénin n'est plus un vain mot ni un slogan. Le nord du pays est bien au cœur des ambitions de développement. Et ce projet illustre les efforts constants du gouvernement béninois pour développer les infrastructures partout sur le territoire national. En investissant dans des projets de cette envergure, le gouvernement montre sa détermination à rendre le nord du Bénin plus accessible et à améliorer la qualité de vie de ses habitants. Ces initiatives sont essentielles pour réduire les disparités régionales et promouvoir un développement équilibré à travers tout le pays.



RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE DES COMMUNAUTÉS AGRICOLES DES ZONES FRONTALIÈRES

Le Gouvernement appuie 14 clusters en matériels et équipements

Quatorze (14) clusters agricoles des communes de Malanville, Copargo, Djougou et Ouaké ont reçu d'importants matériels et équipements du Projet de Renforcement de la Résilience des Communautés Agricoles des Zones frontalières exposées aux effets néfastes des changements climatiques (PRRéCAZ).

La cérémonie officielle de remise des matériels et équipements, co-présidée par Dossa AGUEMON, Directeur de Cabinet du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), Représentant le Ministre, et Titus OSUNDINA, Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Bénin, l'un des partenaires techniques et financiers du Projet avec le Royaume de la Belgique, a eu lieu le mardi 20 août 2024 à la Cellule Communale de Djougou.

Les matériels et équipements agricoles remis sont constitués de tracteurs, de motoculteurs, de batteuse-vanneuse, de motopompes, de décortiqueuses, de semoirs, de kits d'étuvage, de tricycles, de moulins à grain de soja, et des équipements de Protection Individuelle, le tout d'une valeur de 278.000.000 FCFA.

Le Projet a pour mandat de «renforcer les capacités des clusters positionnés sur l'intégration agriculture - élevage en vue d'accroître la production et faciliter la mise en marché de leurs produits».

La Direction du Conseil Agricole, des Innovations et de la Formation Entrepreneuriale (DCAIF) du MAEP, conformément au protocole d'accord de partenariat avec le PRRéCAZ, a mené une étude-diagnostic qui a évalué les besoins en matériels et

équipements des clusters agricoles fonctionnels dans les filières riz, soja, anacarde, karité et les cultures maraichères. Une étude qui a révélé que le manque de compétitivité des clusters serait lié, entre autres, à leur faible disponibilité en matériels et équipements de production. Alors, l'objectif est de dynamiser ces clusters, de renforcer leur cohésion et performances pour accroître leur compétitivité sur les marchés locaux, nationaux et internationaux.

Après avoir rappelé certains appuis dont ils ont déjà bénéficié du Projet, Elekoun MEDJIDA, porte-parole des bénéficiaires, a dit leur plaisir de recevoir cet important lot de matériels et équipements agricoles de production, de post récolte et de transformation. La porte-parole en a remercié le Projet et ses partenaires et le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche.

«Je prends à témoin les autorités présentes et les bénéficiaires pour exhorter à faire bon usage des différents matériels et équipements agricoles mis à votre disposition afin que les efforts consentis pour leur acquisition ne soient pas vains », a dit Monsieur Dossa AGUEMON, Directeur de Cabinet du MAEP.

Monsieur Titus OSUNDINA, Représentant Résident du (PNUD) au Bénin a salué l'implication active de la partie nationale, Gouvernement, autorités communales et préfectorales, aux fins du succès du Projet et a souhaité un bon usage des matériels et équipements remis.

Les activités du PRRéCAZ ont été officiellement lancées le 03 mars 2023 à Djougou par le Ministre Gaston Cossi DOSSOUHOUI.





GUEST HOUSE FENOÛ

Appartements & Chambres meublés

 98 90 46 40



Vous êtes à la recherche d'un appartement meublé ?

Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal.



Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain.

Les appartements sont disponibles pour de courts ou longs séjours



**Porto-Novo, Djassin
Houinvié - Dowa - Tokpota**



+229 95534395 / 55500707



+229 98904640 / 55499999



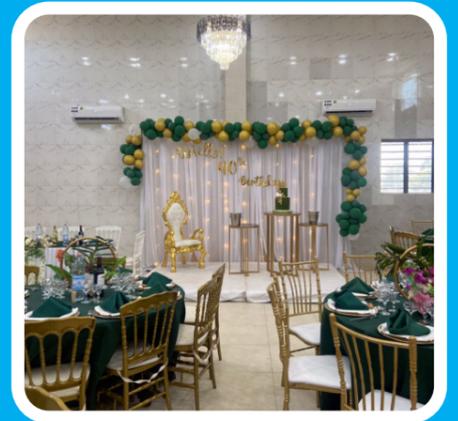
ELONA HOUSE

Salle de fête et de conférence à Porto-Novo

 98 90 46 40

Une destination unique au Bénin, dans la ville de Porto-Novo pour vos sorties d'entreprises ou évènements privés

Vous souhaitez organiser un séjour dans un lieu original, inspirant et complètement équipé?
Nous avons ce qu'il vous faut!



*ELONA HOUSE dispose d'espaces professionnels inédits.
Accueillez vos invités dans un écrin de nature.*

Mariage, anniversaire, communion, baptême, réunion, séminaire, cologie, séjour en famille et réception de tout genre?

Nous avons aussi tout pour vous accueillir !



**Porto-Novo, Djassin
Houinvié - Tokpota**



+229 95534395 / 55500707



+229 98904640 / 55499999

PIPELINE NIGER-BÉNIN

Le deuxième navire chinois prend le large

Le 16 août 2024, le navire Aura M, battant pavillon libérien, a pris le départ des eaux béninoises en direction de la Chine, après avoir chargé un million de barils de pétrole brut nigérien au terminal de Sèmè-Podji. Ce chargement intervient après une pause de près de deux mois due à une crise diplomatique entre le Niger et le Bénin, marquée par des tensions sur la gestion des exportations pétrolières.

L'arrivée du navire Aura M à Sèmè-Podji, port clé pour l'exportation du pétrole nigérien, est un signal fort de la reprise des activités commerciales entre les deux pays. Au cours de cette période de tension, les opérations de chargement avaient été suspendues, ce qui avait suscité des inquiétudes quant à l'avenir du projet de pipeline reliant le Niger au Bénin. Toutefois, la relance de l'exportation de brut nigérien semble indiquer un retour à la normale, tant sur le plan économique que diplomatique.

Selon les informations rapportées par Bip Radio, la quantité de pétrole chargée par le navire Aura M est similaire à celle du premier chargement, qui avait eu lieu le 19 mai dernier, lorsque les autorités béninoises avaient donné leur feu vert à l'exportation. Ce nouvel envoi de pétrole brut marque une étape significative dans le rétablissement des relations entre Cotonou et Niamey, deux pays qui ont longtemps collaboré sur des projets énergétiques. Bien qu'aucune déclaration officielle n'ait été émise par les gouvernements concernant cette reprise des exportations, des sources proches des négociations affirment que les deux parties souhaitent tourner la page d'une crise qui a trop duré.

Cette volonté de rétablir des relations constructives pourrait ouvrir la voie à de nouveaux partenariats économiques et renforcer la coopération régionale en matière de ressources naturelles.

Roger DEDOME (Communicateur externe)



EN VISITE D'AMITIÉ ET DE TRAVAIL À DAKAR AU SÉNÉGAL

Le Prof Dorothé SOSSA échange avec son homologue Mamadou CAMARA

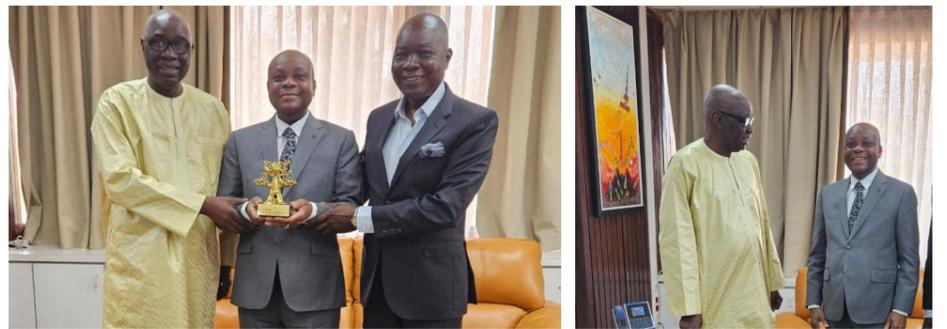
(Conjuguer leur synergie afin de renforcer les garanties juridictionnelles)

Le Président de la Cour constitutionnelle du Bénin, le Professeur Cossi Dorothé SOSSA est à Dakar depuis ce mercredi 21 Août 2024 à l'invitation de son homologue sénégalais, M. Mamadou Badio CAMARA. Les deux responsables de Hautes juridictions en matière constitutionnelle ont échangé sur plusieurs points qui ont permis de définir un cadre de coopération bilatérale renforcée entre les deux juridictions.

Cette visite d'amitié et de travail du Professeur Dorothé SOSSA, a été l'occasion d'échanges fructueux sur les compétences respectives des deux juridictions, leurs apports jurisprudentiels et leur engagement commun pour la protection des droits et libertés fondamentaux. "Nous avons échangé sur les bonnes relations qui lient nos deux institutions et sur nos prochaines activités communes" a notamment déclaré le Président de la Cour constitutionnelle du Bénin. Le tête-à-tête qui s'est également déroulé en présence du Consul du Bénin près le Sénégal, M. Moussa CASSE, a également permis aux deux Institutions de tisser des liens plus étroits, de réfléchir en commun sur les principes et les méthodes qui fondent la jurisprudence et la pratique constitutionnelle dans leur pays respectif.

Messieurs Dorothé SOSSA et Mamadou Badio CAMARA ont su au cours de leur entretien conjuguer leur synergie afin de renforcer les garanties juridictionnelles et d'assurer un meilleur respect des droits fondamentaux au Sénégal et au Bénin. Des contacts réguliers entre les deux Cours constitutionnelles seront établis pour des échanges d'expériences en matière de pratique et de jurisprudence constitutionnelles dans le cadre de leur coopération.

Le Président du Conseil constitutionnel sénégalais a offert à son homologue béninois, pour l'occasion une série de cadeaux, gages de l'amitié et de la confiance entre les deux pays. Ce déplacement à Dakar après celui de Paris en juin dernier du Professeur Dorothé SOSSA constitue une partie importante du rayonnement international de la Cour constitutionnelle du Bénin.



KANDI/CAMBRIOLAGE À SONSORO

Un suspect arrêté, des objets récupérés

Dans la nuit du 19 au 20 août 2024, la tranquillité de la commune de Kandi a été troublée par un cambriolage survenu dans une boutique située à Sonsoro. La Police Républicaine, alertée par la plainte du propriétaire de l'établissement, a rapidement réagi en lançant une enquête qui a conduit à l'arrestation d'un individu suspecté d'être l'auteur des faits.

Les agents de la Police, suite à la réception de la plainte, se sont mobilisés pour identifier le cambrioleur. Les investigations ont rapidement permis de cibler un suspect dont le domicile a été fouillé.

Notons que cette opération a été fructueuse, puisque les policiers ont pu récupérer plusieurs objets volés, notamment des téléphones portables, des chargeurs, des écouteurs, ainsi que des produits alimentaires. En outre, lors de son arrestation, le suspect a été trouvé en possession de trois boulettes de chanvre indien, ajoutant ainsi une infraction supplémentaire à son dossier. Au cours de son interrogatoire, il a admis être l'auteur du cambriolage et a révélé qu'il agissait en complicité avec deux de ses neveux. Les autorités policières ne comptent pas s'arrêter là et poursuivent leurs investigations afin de localiser et d'appréhender les complices du cambrioleur.

En somme, la population est invitée à rester vigilante et à signaler toute activité suspecte aux forces de l'ordre.

Précieux AGUETON (collaborateur extérieur)

**DALUCE Beauty**

Nos services

- *Petites tresses
- *Coiffure
- *Pose perruque
- *Make UP
- *Attache foulard
- *Conseils en Esthétique
- *Onglerie
- *Organisation des cérémonies de tout genre
- *Vente de petits articles....

Tél: 66 66 64 82

Créez votre beauté



BÉNIN

La BAD accorde une subvention de plus de 235 millions de FCFA au ministère des finances

La Banque africaine de développement (BAD) a accordé une subvention de 400 000 dollars (soit 235 380 000 Fcfa) au ministère de l'économie et des finances du Bénin. C'est un financement pour exploiter les recettes des marchés obligataires durables.

Le Bénin obtient une nouvelle subvention de la Banque africaine de développement (BAD). Le groupe bancaire a approuvé le décaissement de 400 000 dollars (235 380 000 Fcfa) au ministère de l'économie et des finances du Bénin. C'est ce que rapporte en aout 2024 un communiqué de la Banque mondiale.

C'est une subvention pour permettre au ministère de l'économie de diversifier et d'augmenter les produits des marchés obligataires durables, afin de soutenir la mise en œuvre des plans nationaux de développement et de transition verte.

Accordée sous forme d'assistance technique au ministère, cette subvention s'inscrit dans le cadre du projet "Fonds fiduciaire pour le développement des marchés de capitaux". Selon le communiqué de la BAD, le projet permettra au Bénin de mettre à jour son cadre d'émission d'obligations pour financer les Objectifs de développement durable (ODD) et d'étendre également ce cadre aux obligations thématiques (obligations vertes, bleues et sociales). Ce n'est pas tout. Il contribuera à établir une stratégie nationale de développement des obligations thématiques souveraines et à former les acteurs au niveau national.

Un objectif supplémentaire du projet est d'aider le Bénin dans ses efforts pour mettre en place une stratégie d'investissement

ACCIDENT TRAGIQUE À COTONOU HIER

Deux morts après une collision violente au carrefour Ciné concorde

Grande émotion à Cotonou hier soir, après un tragique accident de la circulation survenu mercredi 21 août, après 20 heures, au carrefour Ciné Concorde, dans le quartier Akpakpa. Les commentaires fusent : certains blâment les forces de l'ordre pour leur gestion insuffisante du trafic dense de cette soirée, tandis que d'autres mettent en cause le conducteur de zemidjan, circulant à une vitesse excessive.

Selon les informations croisées, une camionnette a violemment percuté un couple à moto, entraînant la mort des deux personnes impliquées. Les circonstances précises de l'accident restent encore floues. Le chauffeur de la camionnette a été quant à lui arrêté.



à long terme pour l'action climatique, la croissance verte et la transition carbone, avec l'identification de projets verts et un plan de capitalisation des mécanismes nationaux de levée de financements verts.

Que retenir du Fonds fiduciaire pour le développement des marchés financiers ?

Le Fonds fiduciaire pour le développement des marchés de capitaux est un mécanisme de dons multidonateurs. Il est destiné à développer des marchés de capitaux africains robustes et à soutenir les efforts de la Banque africaine de développement (BAD).

Ceci, pour mobiliser les ressources nationales afin de financer le développement de l'Afrique. Administré par la BAD, ce fonds est soutenu par le ministère des finances du Luxembourg et par le ministère du commerce extérieur et de la coopération au développement des Pays-Bas.

PARAKOU

Une dizaine de cybercriminels interpellés

L'étau continue de se resserrer autour des cybercriminels au Bénin. Ce mardi 20 août 2024, les éléments de la Direction de lutte contre la cybercriminalité (DLC) de Parakou, ont mis le grappin sur plusieurs membres d'un réseau de cybercriminels.

Ils sont au total 7 individus interpellés par la police. Selon Fraternité FM, l'opération s'est déroulée dans les quartiers Gbira du 3ème arrondissement et Gorobani du 1er Arrondissement. Les mis en cause ont été interpellés suite à des renseignements bien introduits, permettant de mettre à nu, leur pratique d'escroquerie via internet. Les personnes interpellées seront présentées au procureur près la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET) pour suivre les procédures subséquentes. Cette énième interpellation témoigne de l'engagement sans faille du Centre National d'Investigations Numériques (CNIN), qui mène une lutte implacable contre le phénomène de la cybercriminalité au Bénin.



CONCOURS D'ENTRÉE AU PRYTANÉE MILITAIRE ET AU LYCÉE

Voici les candidats admis

Au Bénin, on connaît les candidats admis au concours d'entrée au Prytanée militaire de Bembèrèkè et au Lycée des Jeunes Filles.

Les candidats au concours d'entrée au Prytanée militaire de Bembèrèkè et au Lycée des Jeunes Filles sont fixés sur leur sort. Le Directeur des examens et concours du MEMP et le Chef d'état-major de l'armée béninoise, le général Fructueux Gbaguigi ont acté approuvé les résultats sous réserve de vérifications. Cliquez sur les ci-dessous pour consulter ces résultats

Sous réserve de vérifications, les résultats du concours d'entrée au PMB-LMJF session de juillet 2024 se présentent comme suit :

Etablissement : Lycée Militaire des Jeunes Filles

N° Inscrit	Nom et prénoms	Sexe	Date et Lieu de naissance	Moy.	Rang national	Département d'origine
44642451304	MEHINTO Eloquentia Houéfa Juliette Yannissé	F	16/02/2013 Bohicon	13,50	1	ATLANTIQUE
38222450432	DANSOU Téhora Mondoukpè Belleriche	F	01/05/2013 Abomey Calavi	13,50	1	COLLINES
37402451612	TCHOU MADO Akpè Edna Scholastique	F	30/05/2013 Porto-Novo	13,50	1	ZOU
41612450213	AHOLOU Majoie Mahouna Providence	F	12/09/2012 COTONOU	14,50	4	PLATEAU
37742450611	MEDEGAN FAGLA Héloïsa Désirée Folakémi	F	18/09/2013 Cotonou	14,42	5	ZOU
42132450532	SOSSOUKPE Angela Firsiady	F	17/07/2014 LOKOSSA	14,33	6	COUFO
42132450116	AGON Fénu Marie-Divine	F	01/12/2013 LOKOSSA	14,17	7	ZOU
40262450513	LOFFA Schékina Défamesse	F	24/11/2012 DEKPO-CENTRE	14,08	8	COUFO
37722451107	YEBE Dégnon Grâce Glorieuse	F	18/04/2014 Cocomey	14,00	9	ATLANTIQUE
40532450129	AHOUANJINOU Giovania Oriana Toulà	F	11/08/2013 KLOUEKANME	14,00	9	COUFO
44542450428	BOURAIMA Farhanah Folashadé	F	03/02/2014 Cotonou	13,58	12	MONO
43852450117	ADJOBO Oluwa Toyin Hulda Joyce	F	24/11/2013 Bohicon II	13,58	12	COLLINES
41302450909	LOGOZO Anissa Akpedje Eloane Célestine	F	20/11/2013 Cotonou	13,42	14	ATLANTIQUE
37112450621	KOUNOU Fenou Accomplie	F	10/12/2013 Savalou	13,25	15	COLLINES
37402450534	CHABI Kenza Ilona Bonin	F	27/08/2013 COTONOU	13,00	18	BORGOU
40932450422	ASSOUMANOU Maklawé Elvina	F	12/09/2013 Parakou	12,75	22	DONGA
41152450428	DA HEFA Mazarine Oluwatobi Joconde	F	01/05/2013 Cotonou	12,67	25	OUEME
44542450221	AKODJENOU Adéniké Mirabelle Loutfiyath	F	11/07/2013 Cotonou	12,50	29	PLATEAU
37812450928	HOUNGNIBO Tiemy-Hérie Marie-Grâce	F	28/11/2013 Cotonou	12,50	29	PLATEAU
42682450328	BOSSA Jésuswamé Erelle	F	24/05/2013 Porto-novo	12,42	32	OUEME
43402450327	AZIAWOSSOU Kpédétin Sara	F	03/08/2013 GBATEME	12,33	36	MONO
44552450320	DEGUE Glory Phila Marie-Madeleine	F	20/12/2013 LOKOSSA	12,33	36	MONO

42402451010	NOUNPONGNI Mahunan Miracle Marcelle	F	31/01/2014 Vakon	12,25	39	OUEME
37302451032	KOROGONE Yon Bata Katelyn Roissath	F	24/10/2013 Cotonou	12,08	47	ALIBORI
37112451028	WONTAKPÉTI N'Tibora Géromiade Floriane	F	30/09/2013 Natitingou	12,08	47	ATACORA
36612450236	ASSOUMA Vianney Caroline Amira	F	04/08/2013 Porto-Novo	12,00	53	BORGOU
40932450408	AMBARKA Anifath	F	11/04/2012 Toko-Toko	12,00	53	DONGA
44542450622	HOUNKPONOU Pateme Lauriane Sena	F	15/04/2014 Cotonou	11,92	58	LITTORAL
44582450320	CAKPO Marie-Madeleine Yabo Majoie	F	21/09/2013 Porto-Novo	11,83	62	ALIBORI
42472450710	DJIKPESSÉ Marie Emmanuella	F	26/01/2013 Porto-novo	11,75	64	LITTORAL
37112450418	GBADAMASSI Samiyath	F	24/07/2013 Tangidéta	11,50	68	ATACORA
38922450329	BIO MORA Mazidath Gniré	F	28/06/2013 SWINROU-KPASSA	11,50	68	BORGOU
41062451034	ZATO LAMBERT Radiath Les Merveilles	F	24/12/2013 Madjatom	11,33	78	DONGA
36612450120	ABOUDOU Kaoussarath Touré	F	04/02/2014 PEHUNCO	11,25	82	ATACORA
36512450821	HAOUDOU Anita Divine	F	26/07/2013 Parakou	11,17	88	ALIBORI
41522450829	SOHOTO Bignon Christina Faren	F	11/08/2013 COTONOU	11,08	91	LITTORAL

RECRUESCENCE DES VOLS ET AUTRES FORMES DE CRIMINALITÉS AU BÉNIN

Est-ce le prix du chômage des jeunes ?

Depuis quelques semaines, des cas de cambriolages, de braquages et autres actes de délinquance sont enregistrés à travers le pays. Le phénomène prend de l'ampleur malgré le travail impeccable des hommes de Soumaïla Yaya. Il est à noter que les forces de l'ordre ont mis la main sur plusieurs voyous ces jours. Ils ont à féliciter mais doivent redoubler assez d'efforts pour barrer la voie à ses personnes mal intentionnées. Il est à noter qu'au quotidien la presse locale ne cesse d'en donner écho. Les dirigeants, pour parler à la situation ont fait l'option du recrutement massif de forces de défense et de sécurité au cours de ces dernières années. Certes, il s'agit là de décision salutaire surtout dans un contexte où le Bénin fait par ailleurs face au défi de la lutte contre le terrorisme. Toutefois, n'est-il pas aussi pertinent de penser à la résolution de l'épineuse équation du taux de chômage estimé à moins de 3% par les autorités étatiques ?

A côté des chômeurs se trouvent également des millions de diplômés primo demandeurs d'emplois malgré l'effort quotidien du gouvernement de la rupture par l'installation de la GIZ et d'autres entreprises et sociétés qui ont quotidiennement recrutent les jeunes et ouvriers. Sociologiquement, il est établi que « l'excessive pauvreté nuit à l'exercice de la vertu ». Ainsi, la meilleure politique du gouvernement pour mieux assurer la sécurité des béninois serait d'œuvrer pour la création de vrais emplois pour la jeunesse. Certes, des efforts sont faits par l'Etat, mais le défi reste entier. Le gouvernement de la rupture doit redoubler d'efforts de même que les hommes de Soumaïla Yaya pour que la sécurité puisse régner dans les 77 communes du Bénin.



Message

Situé dans la deuxième zone à droite après le grand château sur la voie qui mène vers Dangbo
Qter: Akpro-Hanzoumè
Commune: Akpro-misséré

EPP TERRE de GRÂCE
École maternelle - primaire
INSCRIRE VOTRE/VOS ENFANT(S) À
LEPP TERRE DE GRÂCE
C'EST CHOISIR POUR VOS ENFANTS
UNE ÉCOLE DE MARQUE ET DE CONFIANCE

Les inscriptions ont commencé et se poursuivent
Maternelle : 25000F
CE1-CE2 : 30000F
CE1-CE2 : 30000F
CE1-CE2 : 30000F
Maternelle : 25000F
Frais généraux : 2000F

Tel : +229 97394350

Inscription : 2000 F
Uniforme : Kaki + habit = 3500F
Tenu de sport : 1500F
Lacoste : 2500 F

Filles : Chemise marron carreaux de Vicky sur jupe kaki
Garçon : Chemise marron carreaux de Vicky sur culotte kaki

Garderie : 200F
Déjeuner : 200F
Fêtes scolaires : 2500F

MODALITÉS DE PAIEMENTS

	1ère tranche à la rentrée	2ème tranche	3ème tranche fin
Maternelle 1&2	10 000	8000	4 000
CE1-CP	10 000	10000	5000
CE1-CE2	10000	10 000	10 000
CM1	15 000	10000	10 000
CM2	15 000	10000	10000

SÉNÉGAL

Le duo Diomaye Faye - Sonko tient parole

Le Sénégal amorce un changement décisif dans la gestion de ses ressources stratégiques, en réévaluant ses contrats avec des entreprises étrangères. Cette initiative, qui marque une nouvelle ère pour le pays, est le fruit de l'engagement pris par le président Bassirou Diomaye Faye et son Premier ministre, Ousmane Sonko, lors de leur élection en mars 2024.

Le 19 août 2024, Sonko a officiellement lancé une commission dédiée à cet examen, soulignant ainsi sa détermination à tenir cette promesse. Lors de l'installation de cette commission, Ousmane Sonko a insisté sur la nécessité d'une plus grande transparence dans la gestion des affaires publiques, critiquant les accords passés qu'il juge déséquilibrés.

« Depuis longtemps, nous dénonçons les conditions dans lesquelles ces contrats ont été signés, souvent au détriment des intérêts de notre pays. Il est temps de rétablir un équilibre juste et équitable ». La commission, composée d'experts en droit, fiscalité et énergie, a pour mission de réexaminer les contrats actuels dans les secteurs clés du pétrole, du gaz et des mines. L'objectif n'est pas de nationaliser ou de résilier ces accords, mais de les renégocier de manière à garantir des termes plus favorables au Sénégal.

« Il ne s'agit pas de tout démanteler, mais de procéder à une réévaluation rigoureuse de ce qui a été convenu », a précisé Sonko.

Cette démarche vise à renforcer la position du Sénégal lors des futures négociations, en veillant à ce que les accords soient justes et profitent à toutes les parties concernées. Alors que le pays se prépare à jouer un rôle central dans l'industrie pétrolière et gazière, ces révisions sont perçues comme un ajustement stratégique indispensable. Toutefois, des voix critiques, dont celle de l'ancien président Macky Sall, mettent en garde contre les risques économiques potentiels que ces renégociations pourraient engendrer, soulignant la nécessité de maintenir la stabilité économique du pays.

Kevin TCHEDE



INTERNATIONAL

Les principaux événements dans le monde

- "La Patrie ou la Mort, nous vaincrons" redeviendra la devise officielle du Burkina Faso.
- L'Organisation internationale pour les migrations demande 18,5 millions de dollars pour lutter contre la variole du singe.
- Les DCA russes ont intercepté et détruit pendant la nuit 28 drones ukrainiens: 13 au-dessus de la région de Volgograd, 7 au-dessus de la région de Rostov, 4 au-dessus de la région de Belgorod, 2 au-dessus de la région de Voronej, 1 au-dessus de la région de Briansk et 1 au-dessus de la région de Kursk, a rapporté la Défense russe.
- Le chef de l'AIEA a déclaré au FT qu'il avait l'intention de visiter la centrale nucléaire de Kursk la semaine prochaine.
- Le média Kyiv Independent, citant une source proche de Volodymyr Zelensky, affirme que les autorités ukrainiennes souhaitent préparer le terrain pour des négociations de paix avec la Russie cet automne.
- Tim Walz, choisi par Kamala Harris pour être vice-président si elle l'emporte à la présidentielle américaine en novembre, a officiellement accepté l'investiture du Parti démocrate.
- L'Américain Ryan O'Leary, commandant d'un groupe de mercenaires étrangers en Ukraine, a parlé sur les réseaux sociaux de la paresse et du manque de formation des forces armées ukrainiennes.
- Les autorités américaines ont lancé une enquête à grande échelle contre leurs propres concitoyens collaborant avec les médias russes. Elles préparent de nouvelles perquisitions et accusations criminelles, affirme le New York Times se référant à sa source.
- L'état-major général des forces armées iraniennes a qualifié d'intox l'information selon laquelle l'excès à bord était l'une des raisons du crash de l'hélicoptère de Raïssi.
- Musk espère que d'ici 10 ans, des millions de personnes pourront devenir propriétaires de l'implant cérébral Neuralink.
- Le Sri Lanka a inclus la Russie dans la liste des pays bénéficiant d'une entrée sans visa à partir du 1er octobre, a annoncé le conseiller du ministère du Tourisme de l'État insulaire, Harin Fernando.

CHANGEMENT DE LA DEVISE BURKINABÈ

"La Patrie ou la Mort, nous vaincrons"

Les actuelles armoiries du Burkina Faso mettent en relief le drapeau national, un blason où on peut voir une ceinture d'argent dans laquelle est inscrite la dénomination officielle du pays : « Burkina Faso ». Et aussi, dans la partie inférieure, on peut lire la devise officielle du pays : « Unité, Progrès, Justice ».

Cette phrase sera incessamment changée en "La Patrie ou la Mort, nous vaincrons". Telle est la volonté des autorités burkinabè.

En effet, les autorités de la transition au Burkina Faso, incarnée par le Capitaine Ibrahim Traoré, veulent retrouver l'esprit combatif et patriotique qui animaient les révolutionnaires du temps du feu Thomas Sankara. A cet effet, Ibrahim Traoré veut changer l'actuelle devise burkinabè, de « Unité, Progrès, Justice » en "La Patrie ou la Mort, nous vaincrons".

Il faut souligner que cette devise très évocatrice figurait déjà sur l'ancien emblème du Burkina Faso (1984-1991).



INONDATIONS AU NIGER

Le bilan s'alourdit avec 131 morts

Le bilan des inondations au Niger font désormais 131 victimes décédées, d'après les informations de la direction de la préparation de l'alerte et de la gestion des catastrophes de la protection civile. Le lundi 19 août 2024, une alerte a été donnée autour du fleuve du Niger dont le niveau de la montée des eaux menace les riverains d'inondations. Le nombre de morts a malheureusement passé de 94 à 131 d'après la direction de la préparation de l'alerte et de la gestion des catastrophes de la protection civile.

La crue des eaux a touché plusieurs maisons, faisant au moins 133 blessés et 31 963 ménages affectés. Selon les informations rapportées par l'Agence Nigérienne de Presse (ANP), "ces décès se répartissent en 51 par noyade et 80 par effondrement. La localité de Maradi est la plus touchée avec 16 décès par noyade et 31 par effondrement, suivie de Tahoua avec 15 décès par noyade et 13 par effondrement, puis de Zinder, où 7 personnes sont mortes par noyade et 21 par effondrement, selon les statistiques dévoilées"

Mercredi 21 août 2024, les autorités nigériennes dénombrent plus de 245 098 personnes touchées et 26 914 maisons effondrées avec 16 505 têtes de bétail perdues. Pour la DGPC, 49 départements, 146 communes et 1 015 villages et quartiers ont été victimes des inondations. En plus, 389 greniers ont été emportés avec 19 895 tonnes de vivres perdues suivies de 3 496 murs et 685 hangars détruits. De plus, 70 classes, 2 cases de santé et 236 boutiques détruites.





GUEST HOUSE FENOÙ

Appartements & Chambres meublés
📞 98 90 46 40



ELONA HOUSE

Salle de fête et de conférence à Porto-Novo

📞 98 90 46 40

APPARTEMENTS MEUBLÉS À PORTO-NOVO «FENOÙ GUEST HOUSE»

SALLE DE FÊTE ET DE CONFÉRENCE «ELONA HOUSE» À PORTO-NOVO



**Porto-Novo, Djassin
Houinvié - Dowa - Tokpota**



+229 95534395 / 55500707



+229 98904640 / 55499999